

quel point les ministériels sont sur la défensive, jusqu'à quel point certains ministres tentent de défendre leur politique, s'enflamment facilement, rougissent et, souventes fois, ragent contre l'opposition, qui tente de leur faire des suggestions pratiques pour amener le gouvernement à apporter des solutions efficaces aux problèmes qui confrontent actuellement le peuple canadien.

On se demande: Est-ce un indice de la fin de ce gouvernement, monsieur le président? L'expérience passée démontre que, lorsqu'un gouvernement se porte toujours sur la défensive . . .

Une voix: Comme le parti conservateur progressiste!

L'hon. M. Asselin: . . . refuse de livrer combat, ses heures sont comptées.

Monsieur le président, le gouvernement actuel est aux prises avec les problèmes du chômage et de l'inflation qu'il n'a pas réussi à régler au cours de quatre années d'administration. Il s'apprête, comme je le disais tout à l'heure, à se présenter devant le peuple pour lui demander le renouvellement de son mandat.

Depuis quelque temps, nous voyons le premier ministre (M. Trudeau) se promener ici et là, à travers le pays . . .

Une voix: Comme le chef de l'opposition!

L'hon. M. Asselin: . . . et tenter de sonder l'opinion de l'«électorat» sur les prochains thèmes qu'il devrait exploiter, au cours de la prochaine campagne électorale qui, à mon avis, devrait débiter bientôt.

Or, il n'est plus question, pour le premier ministre, de rappeler à la population que son objectif est encore de bâtir une société juste, car ce slogan électoral ne sera plus jamais accepté par la population canadienne. Les actes posés par le gouvernement depuis quatre ans constituent, à mon sens, une preuve accablante que jamais auparavant les citoyens de ce pays n'ont autant souffert d'injustices criantes qui ont évidemment affecté leur existence.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les griefs que nous pourrions à bon droit exposer pour démontrer la véracité des prémisses que je viens de poser. Pour démontrer le sérieux de ces injustices, il suffirait de détailler tous les inconvénients et les humiliations dont sont l'objet les citoyens canadiens, à cause de la grave situation créée non seulement par le chômage et la hausse du coût de la vie, mais encore par l'incompréhension et l'insouciance du gouvernement à améliorer les services publics que la population est en droit de recevoir.

Voilà pourquoi l'opposition officielle a pensé qu'il était de son devoir de rappeler au gouvernement certaines vérités et de lui demander avec instance de régler les problèmes urgents auxquels nous devons faire face présentement.

Depuis le début de cette session, nous avons harcelé le gouvernement et, plus spécialement, l'honorable ministre du Travail (M. O'Connell) au sujet du retard à verser les prestations d'assurance-chômage aux personnes admissibles.

Durant les vacances de Noël et du jour de l'An, les députés, tant de l'opposition que du parti ministériel, ont reçu des dizaines d'appels téléphoniques, de même que la visite à leurs bureaux de gens aux prises avec ces problèmes et qui demandaient d'y remédier.

Depuis le début de la présente session, mes collègues de l'opposition officielle, de même que ceux des autres partis de l'opposition, ont insisté, jour après jour, auprès de

l'honorable ministre du Travail et de son adjoint parlementaire pour qu'ils viennent en aide à ces gens qui, à cause du traitement qui leur était fait par le système d'assurance-chômage, étaient plongés dans la misère noire.

Monsieur le président, si l'on se reporte à la page 2586 des Débats de la Chambre des communes, on constate que l'honorable député d'Oxford (M. Nesbitt) demandait des explications à l'honorable ministre concernant le retard des versements d'assurance-chômage.

Il suffit également de consulter la page 2484 du hansard, où l'on peut lire les interventions toujours intéressantes de l'honorable député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), qui demandait également au ministre de prendre quelque mesure en vue d'améliorer le fonctionnement du bureau d'assurance-chômage de Toronto.

Les mêmes demandes ont été faites par les représentants de toutes les provinces. Après environ deux mois de session, nous sommes encore à parler de ce problème. Au fait, plusieurs députés de l'opposition ont demandé aujourd'hui au secrétaire parlementaire quand ce problème serait solutionné.

Monsieur le président, l'erreur du gouvernement, au sujet des bureaux d'assurance-chômage, est d'avoir tenté de centraliser ces bureaux pour faire disparaître les bureaux régionaux. Ce sont les contribuables eux-mêmes qui souffrent de cette politique gouvernementale. Les bureaux d'assurance-chômage étant localisés dans les grands centres,—et ici je parle de ma circonscription au Québec—les gens n'ont pas les moyens de franchir 200 ou 300 milles pour aller rencontrer les fonctionnaires de ces bureaux pour discuter de leurs réclamations.

Les téléphones sont occupés à longueur de journée, avec la conséquence que le député, en plus d'accomplir son travail, est obligé de servir d'agent de placement pour remplacer les fonctionnaires du service d'assurance-chômage qu'on a déplacés vers les grands centres.

Monsieur le président, nous disons que le retard à payer les prestations d'assurance-chômage a créé des injustices criantes, a jeté dans la misère noire un nombre incalculable de personnes admissibles. J'ai vu des cas pitoyables dans ma circonscription. Par exemple, certains pères de famille ont demandé pendant deux mois des prestations. Souvent, ils avaient quatre ou cinq enfants à faire vivre, ne disposant d'aucunes autres ressources possibles que les prestations d'assurance-chômage qu'on pouvait leur verser, car ils n'étaient pas admissibles aux allocations d'assistance sociale.

Même si le ministre disait qu'il a fait des arrangements avec les autorités des bureaux de bien-être social pour tâcher d'aider ces gens dans leur grande misère, avant que le fonctionnaire fasse son enquête sur les besoins de l'individu, il se passe des semaines et, pendant ce temps, la personne admissible aux prestations d'assurance-chômage souffre.

Monsieur le président, ce gouvernement pense qu'il couvrira toutes ses erreurs en distribuant des millions de dollars à des organismes ou à des contribuables, afin de pouvoir leur dire, aux prochaines élections: Messieurs, vous allez voter pour nous, parce que le gouvernement vous a donné ceci et cela en subventions.

• (1520)

Or, monsieur le président, et je le dis avec fermeté et avec énergie, ce paternalisme de l'État central est aujourd'hui dépassé; il n'est plus accepté par la population cana-